

DISPOSITIF CHEQUIER STARTER

La Région Hauts-de-France est fière d'accompagner les entrepreneurs qui créent de l'activité et des emplois, faisant ainsi rayonner les Hauts-de-France grâce à leur savoir-faire.

Un accompagnement sur-mesure étant l'une des conditions de la réussite d'un projet, la Région Hauts-de-France se mobilise pour mettre en place l'écosystème favorable aux porteurs de projet et aux entrepreneurs pour leur permettre de créer ou de développer leur entreprise en Hauts-de-France.

Avec le dispositif chéquier starter, qui propose 4 accompagnements correspondant à autant de phases de la vie de votre projet, la Région Hauts-de-France est à vos côtés pour faire grandir vos idées et votre esprit d'entreprise.

1 – Accompagnement « montage de projet »

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise ? Vous souhaitez le développer afin de le concrétiser ? C'est le moment de déclencher l'accompagnement « montage de projet ».

Grâce aux analyses de marché et études stratégiques, concurrentielles qu'il vous permettra de réaliser, ainsi qu'aux personnes-ressources que vous pourrez rencontrer, cet accompagnement vous mènera à la rédaction d'un **plan d'affaires** complet et structuré et au choix de la structure juridique adaptée.

Pour qui ?

L'accompagnement « montage de projet » s'adresse à tous les porteurs de projet (homme/femme, salarié, étudiant, personne sans emploi ou rencontrant des difficultés pour s'insérer durablement dans l'emploi...) n'ayant pas encore créé leur entreprise et qui se lancent dans une démarche de création ou de reprise d'entreprise en région Hauts-de-France.

Quelle durée ?

Cet accompagnement s'effectuera sur une durée maximale de 12 mois consécutifs à compter de son démarrage effectif.

Quel contenu ?

La structure d'accompagnement que vous choisirez pourra indifféremment vous proposer des séances de coaching individuelles ou collectives faisant appel à une pédagogie innovante. Ces séances porteront sur les thèmes suivants (liste non exhaustive) : construire son réseau, booster son entreprise, aguerrir ses techniques de commercialisation, concevoir des outils et un plan de communication...

2 – Accompagnement « test d'activité »

Votre projet de création ou de reprise d'entreprise se précise et se structure. Vous souhaitez pouvoir en éprouver la viabilité économique dans un cadre juridique sécurisé afin de mettre toutes les chances de votre côté ?

Le « test d'activité » vous permettra de confronter votre projet à la réalité du marché pour valider les caractéristiques et les conditions de fonctionnement de votre nouvelle activité dans le cadre d'une couveuse ou d'une coopérative d'activité.

Pour qui ?

L'accompagnement « test d'activité » s'adresse à tous les porteurs de projet (homme/femme, salarié, étudiant, personne sans emploi ou rencontrant des difficultés pour s'insérer durablement dans l'emploi...) n'ayant pas encore créé leur entreprise et qui se lancent dans une démarche de création ou de reprise d'entreprise en région Hauts-de-France.

Quelle durée ?

Cet accompagnement s'effectuera sur une durée maximale de 12 mois consécutifs à compter de son démarrage effectif.

Quel contenu ?

La structure d'accompagnement que vous choisirez vous permettra notamment :

- de vérifier la cohérence de votre projet avec les compétences-métier que vous présentez afin le cas échéant de combler les manques par des formations adaptées,
- et de vous proposer un hébergement juridique, administratif et comptable pour que vous puissiez par exemple commencer à facturer au titre de votre nouvelle activité.

3 – Accompagnement « structuration financière »

Vous souhaitez créer ou reprendre une entreprise ?

Quel que soit votre projet, son financement est une question essentielle qui conditionne sa viabilité. L'accompagnement « structuration financière », en passant en revue tous les indicateurs de votre plan de financement, va ainsi vous permettre de présenter un projet solide capable de remporter l'adhésion de financeurs potentiels.

Pour qui ?

L'accompagnement « structuration financière » s'adresse à tous les porteurs de projet (homme/femme, salarié, étudiant, personne sans emploi ou rencontrant des difficultés pour s'insérer durablement dans l'emploi...) ayant déjà engagé une démarche de création ou de reprise d'entreprise en région Hauts-de-France.

Quelle durée ?

Cet accompagnement s'effectuera sur une durée maximale de 6 mois consécutifs à compter de son démarrage effectif.

Quel contenu ?

La structure d'accompagnement que vous choisirez pourra indifféremment vous proposer des séances de coaching individuelles ou collectives. A visée purement financière, ces séances feront appel à deux expertises complémentaires :

- d'une part des compétences en ingénierie financière pour analyser, ajuster, valider et sécuriser vos choix de financement et la faisabilité financière de votre projet,
- et d'autre part, des compétences en instruction financière et en financement pour vous permettre en particulier de présenter une offre de financement solide.

4 – Accompagnement « post-crédation »

Vous avez créé votre entreprise depuis moins de 3 ans. Vous avez maintenant à cœur de la développer et de l'inscrire dans la durée.

L'accompagnement « post-crédation », en vous dotant d'outils de pilotage, d'organisation et de gestion pertinents, vous donnera les moyens de pérenniser votre activité et d'écrire ainsi une belle page de l'histoire entrepreneuriale des Hauts-de-France.

Pour qui ?

L'accompagnement « post-cr ation » s'adresse   toutes les entreprises de moins de 3 ans.

Quelle dur e ?

Cet accompagnement s'envisage sur une p riode de 1   3 ans en fonction des besoins que vous exprimerez.

Quel contenu ?

La structure d'accompagnement que vous choisirez pourra indiff remment vous proposer des s ances de coaching individuelles ou collectives. Ces s ances porteront sur les th mes suivants (liste non exhaustive) : construire son r seau, booster son entreprise, aguerrir ses techniques de commercialisation, concevoir des outils et un plan de communication, s'initier   de nouvelles th matiques (rev3, num rique)... Vous b n ficierez d'un suivi personnalis  abondant de mani re concr te tous les aspects de la direction d'une entreprise (finance, gestion, fiscalit , production, marketing, clients, fournisseurs, personnel...) afin de vous donner les moyens de prendre les bonnes d cisions pour garantir la long vit  de votre activit .

R solutement pro-business, pro-emploi, la R gion Hauts-de-France est   l' coute des entreprises.

Pour b n ficier d'un accompagnement, inscrivez-vous sur <https://starter.hautsdefrance.fr>